

## REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14<sup>ème</sup> représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **PARISUD IMMOBILIER** dont le siège social est à PARIS la somme de **500,00 euros** (cinq cents euros) représentant la cotisation pour la période du 30 juin 2019 au 29 juin 2020.

Fait à Paris, le 02 mars 2020

Pour valoir et servir ce que de droit.

*Carlos Vinhas Pereira*

Président

